

CARIST

(Comité Académique des Relations Internationales Scientifiques et Techniques)

Réunion du mardi 6 décembre 2011

« **Expertise scientifique et relations internationales : Expertise et sociétés** »

Réunion de synthèse

L'expertise planétaire

par

Jean Baechler

Président de l'Académie des sciences morales et politiques

Par la mondialisation, la planète devient actuellement l'habitat commun de l'humanité. Cette situation inédite confère à l'expertise un caractère planétaire au-delà de ses traditions internationales, qui relèvent de relations bilatérales et même multilatérales. En termes de philosophie politique classique, le bien commun doit être désormais recherché au niveau de la planète et de l'humanité en tant que telle. Quel que soit le cadre politique retenu, le bien commun reçoit toujours la même définition. Il s'agit de fixer des règles du jeu, qui permettent aux citoyens de coexister sans que leurs conflits dégénèrent en luttes à mort ; de sanctionner ceux qui ne les respectent pas ; de réunir les conditions communes de la prospérité ; d'assurer la sécurité extérieure ne se justifie plus dans le cadre de la planète, mais il demeure indispensable de prévenir la guerre civile. On peut encore exprimer la même idée, en soutenant que la fin du politique est le bien commun défini comme paix, justice et liberté.

On peut plaider que nous en sommes là, nous en tant que représentants de l'espèce dans la phase actuelle de son aventure. Mais la planète n'est pas une polities, définie comme l'ensemble des gens réunis en société et disposant des dispositifs et des procédures indispensables à l'effectuation du bien commun. Les humains ne sont pas les citoyens de la planète-polities, réunis pour trouver ensemble les conditions de la bonne vie et résoudre en commun les problèmes soulevés. Cette circonstance est décisive et affecte le dispositif de l'expertise dans un sens négatif. Le dispositif rassemble trois acteurs : des demandeurs, des décideurs et des experts. À ce niveau planétaire et en l'absence d'organes politiques communs, les demandeurs ultimes que sont les êtres humains, demeurent muets en raison de coûts de coalition prohibitifs. Se substituent à eux des groupes autodésignés et animés par des intérêts particuliers et/ou des programmes idéologiques. La demande d'expertise s'en trouve biaisée de fondation, car les groupes de pression avancent leur propre expertise, sans la soumettre à un contrôle extérieur et ont tout intérêt à disqualifier par avance et par tous arguments les expertises concurrentes. Quant aux décideurs, ils n'existent tout simplement pas au niveau planétaire. En font office soit des organes communs réduits à l'impuissance par la nécessité de recueillir l'unanimité, soit des représentants nationaux dont les préoccupations premières ne sont pas planétaires, mais inscrites dans le cadre de référence de leurs polities respectives.

Quant aux experts, même en les supposant infiniment compétents dans leur domaine d'expertise, le point de vue planétaire leur adresse des défis redoutables. Ils ont, d'abord, à adopter le point de vue de l'espèce et de la Terre par-delà les particularités culturelles. Cette exigence est très difficile à satisfaire, car le propre des particularités culturelles est de ne pas être ressenties comme particulières et relatives, mais comme universelles et naturelles. Ils doivent, ensuite, se prononcer sur des questions hautement complexes, ce qui soulève des problèmes de définition des compétences et de désignation des compétents. Les solutions sont d'autant plus délicates à inventer, que les questions peuvent difficilement être isolées et

sériées. En effet, plus un objet est complexe, plus ses composantes sont imbriquées, si bien qu'il n'est possible de les traiter une à une que par une décision plus ou moins arbitraire, ce qui a pour conséquence de transformer les experts en décideurs qu'ils ne sont pas. Certains peuvent contester leur droit à décider et jeter le doute sur l'expertise elle-même et sa neutralité politique. Enfin, en l'absence de décideurs planétaires, qui va choisir les experts ? Les laisser s'autodésigner paraît pour le moins problématique, d'autant que l'unanimité est peu fréquente dans leurs rangs. S'ils sont choisis par des intérêts particuliers ou des groupes idéologiques, les risques de biais sont trop apparents, pour ne pas jeter le discrédit sur la notion même d'expertise. Si les décideurs politiques sélectionnent les experts, les risques deviennent infinis que les considérations particulières l'emportent sur le point de vue planétaire.

Que faire ? Il faut commencer par se persuader que l'humanité vit une phase de transition majeure de son histoire, comparable à ce que fut jadis, étalée sur des millénaires, la transition du paléolithique au néolithique. Ce sont des phases de désorientation, d'incertitude, de crise, de chaos. Mais ce sont aussi des phases d'exploration par essais, échecs et tris. « Que faire ? » revient à contribuer à l'exploration, sans prétendre détenir déjà la solution à laquelle tout le monde devrait se rallier. Les communautés de chercheurs peuvent et doivent contribuer, car elles sont les mieux placées pour accélérer l'exploration et faire émerger les bonnes solutions plus tôt, de préférence à plus tard. Une première tâche est de définir les compétences. Elle exige deux efforts distincts. L'un porte sur le repérage même des problèmes planétaires communs. Il exige, à son tour, que soit dépassé le partage mal venu entre sciences dures et les autres. Il suffit, pour ce faire, de distinguer entre la science, entendue comme un mode du connaître obéissant à certaines règles et mobilisant certaines opérations, et les sciences, définies comme des applications du mode à des segments du réel. L'objectif est de faire émerger des sciences du planétaire, dont il paraît évident a priori qu'elles auront à se nourrir des contributions des sciences physiques, biologiques et humaines. L'autre effort doit porter sur l'organisation de réseaux planétaires de chercheurs intéressés par ces questions et exempts d'attaches partisans, idéologiques ou politiques. Les académies pourraient participer utilement à cet effort. Une deuxième tâche est plus délicate, qui consiste à désigner les compétents en sciences du planétaire. Il n'est pas question de distribuer des labels de qualité, car l'opération est, sinon impossible, du moins trop susceptible de prêter le flanc au soupçon. Il serait plus expédient de définir des pools de compétents, en prenant appui sur les réseaux. Ainsi serait facilitée et rendue plus efficace la dernière tâche, la plus décisive et la plus hygiénique : publier les avis argumentés des compétents et dénoncer les opinions des incompetents, de manière à dire le vrai provisoire et à éclairer ceux qui acceptent d'être éclairés.